

Projets spéciaux

Depuis 2014: Adhésion au programme Tremplin Santé

Trois axes: activité physique 1 h par jour, saine alimentation et image corporelle.
www.tremplinsante.ca



Depuis 2014: Jardin collectif au camp de jour

Tout comme les cinq dernières années, votre enfant sera invité à s'impliquer dans la réalisation d'un jardin localisé au parc Amyot.

Depuis 2018 :

« Potageons Saint-Paul »

Votre enfant est peut-être impliqué en ce moment dans ce projet associant les jardins du CPE Belle-Bulle, de l'école La Passerelle et du camp de jour.



Vous avez des questions?

Contactez M^{me} Julie Tétreault, technicienne en loisir, au 450-759-4040, poste 223, ou à jtetreault@saintpaul.quebec.

Consultez notre site Internet au saintpaul.quebec, section Loisirs et culture / Camp de jour

Paiement:

Les paiements sont reçus en argent comptant, par paiement direct, par carte de crédit Visa ou Mastercard ou par chèque libellé à l'ordre de la **Municipalité de Saint-Paul** en date du jour de l'inscription. Lors d'une inscription par Internet, le paiement doit nous parvenir au plus tard cinq (5) jours ouvrables après le moment de votre inscription sinon celle-ci sera annulée manuellement.

Pour une inscription de 100 \$ et plus, il sera possible de faire deux (2) versements égaux, le premier en date du jour de l'inscription et le deuxième au plus tard trois (3) semaines après l'inscription.



Des frais de 15 \$ seront exigés pour tout chèque sans provision.

Date de paiement:

1^{er} paiement: Au moment de l'inscription.

2^e paiement: Au plus tard trois (3) semaines après l'inscription ou le 7 juin 2019.

Remboursement:

Les activités sont non remboursables, sauf s'il s'agit d'une raison médicale et sur présentation du billet d'un médecin.

Annulation ou transfert de semaines après l'inscription:

Il sera possible d'annuler ou de transférer des semaines selon les places disponibles **jusqu'au 7 juin 2019**. Après cette date, toutes les semaines réservées seront payables qu'elles soient utilisées ou non. Dans le cas d'une modification à la baisse avant le 7 juin, un crédit sera appliqué au dossier familial.

Preuve de résidence:

Au moment de l'inscription, nous vous demandons d'apporter une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, compte de téléphone, etc.). Si vous vous inscrivez en ligne, nous vous demandons de venir payer en personne et d'apporter votre preuve de résidence.

Aide financière:

Ce soutien financier est destiné aux familles à faibles revenus. Vous devez en faire la demande à la directrice du Service des loisirs et de la culture, M^{me} Geneviève Babin, poste 228. D'autres pièces justificatives pourraient vous être demandées au besoin.



Inscription tardive:

Après le 10 mai 2019, il sera toujours possible d'inscrire votre enfant selon les places disponibles. Des frais supplémentaires de 25 \$ par enfant seront appliqués.



Programme
Camp de jour
Été 2019



Périodes d'inscriptions pour tous les Paulois :

18 au 22 mars 2019*

6 au 10 mai 2019

En ligne: saintpaul.quebec



En personne:

au Service des loisirs et de la culture, durant les heures d'ouverture:

Lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 45 | Vendredi de 8 h à midi

En soirée entre 16 h 45 et 19 h les:

- mercredi 20 mars 2019

- mercredi 8 mai 2019

* Si votre enfant présente des besoins particuliers, nous vous invitons à l'inscrire durant la première vague d'inscriptions et à nous en faire part car cela nous permettra de mieux l'accueillir et de procéder aux demandes d'aide financière s'il y a lieu.

Places garanties
jusqu'au 10 mai
à l'exception de la
semaine 9!

Chandail
disponible
au Service des
loisirs et de la
culture dès
l'inscription

CAMP RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS

Rencontre de parents

Mardi 18 juin 2019 au Complexe communautaire de 18 h 30 à 19 h 30 pour tous

Informations générales et présentation du fonctionnement du camp. Les enfants sont les bienvenus.
Si vous le souhaitez, il sera possible de visiter le Pavillon du parc Amyot entre 19 h 30 et 20 h 15.

Camp de jour 2019 4^A à 12 ans

Pavillon du parc Amyot
150, rue Royale à Saint-Paul

Durant le camp, au Pavillon : 450-867-0619

Complexe communautaire (rare) : 450-752-0417

Du mardi 25 juin au vendredi 16 août; congé 1^{er} juillet

ET du lundi 19 au 23 août (nombre d'enfants réduit)

Du lundi au vendredi de 7 h à 18 h:

- Activités du camp: 9 h à 16 h
- Service de garde inclus: 7 h à 9 h et 16 h à 18 h

^A L'enfant de 4 ans doit entrer en « maternelle 5 ans » en septembre 2019 et avoir 5 ans au 30 septembre 2019.

**TARIF TOUT INCLUS:
ACCÈS AU CAMP
ENTRE 7 H ET 18 H
POUR TOUS**

Tarifification - Semaines 1 à 8

Tarif hebdomadaire TOUT INCLUS

**Semaines au
choix selon
vos besoins!**

Sortie ou activité spéciale incluse
Frais d'inscription et chandail du camp inclus
Service de garde inclus

*L'enfant peut fréquenter une portion de semaine,
par contre le tarif demeure hebdomadaire.*

Semaines 1 et 2 (congé 24 juin et 1^{er} juillet) **48 \$/ semaine**
Semaines 3 à 8 **60 \$/ semaine**

**CAMP DE JOUR RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS DE
SAINT-PAUL. POUR ÊTRE RÉSIDENT, L'ENFANT
DOIT HABITER UN MINIMUM DE 25 SEMAINES
PAR ANNÉE À SAINT-PAUL.**

Sorties et activités spéciales

Jeudi 27 juin	Fête d'ouverture au parc Amyot Le trésor des Méga-Pirates	
Jeudi 4 juillet	4-9* ans: À Saint-Calixte** 10*-12 ans: À Terrebonne**	 
Jeudi 11 juillet	4-8* ans: À Sainte-Adèle 9*-12 ans: À Saint-Sauveur	 
Jeudi 18 juillet	4-8* ans: À Laval 9*-12 ans: Sortie à planifier par le groupe	
Jeudi 25 juillet	Monstres de la Nouvelle-France parc Amyot	
Jeudi 1 ^{er} août	Fête Olympique parc Amyot	
Jeudi 8 août	4-9* ans: Aventure Pirate à Saint-Jérôme 10*-12 ans: GPS Aventure à Mirabel	 
Mercredi 14 août	5 à 7 - Barbecue familial au camp parc Amyot	
Jeudi 15 août	Journée festive avec parc Amyot	
Vendredi 16 août	Activités spéciales pour la journée de fermeture parc Amyot	

* La division finale des groupes d'âge sera faite par « groupe camp de jour » dans les jours précédant l'activité.

** Au moment de mettre sous presse en début mars 2019, ces lieux de sortie sont à confirmer.

Nos animateurs

Nos animateurs certifiés DAFA (Diplôme d'aptitudes à la fonction d'animateur; programme sous la responsabilité du Conseil québécois du loisir) sont également formés par le Service des loisirs et de la culture et ont tous suivi d'autres types de formations préparatoires aux activités du camp de jour dont une formation R.C.R. & premiers soins avec certification et une formation continue *Tremplin Santé*. De plus, nos animateurs-accompagnateurs suivent une formation spécifique en accompagnement en loisir.

En cas de pluie

En cas de pluie le matin d'une sortie, appelez au 450-759-4040, poste 223, et écoutez bien le message de la boîte vocale. Vous pouvez également consulter le site Internet, section Loisirs et culture / Camp de jour. Si la sortie n'a pas lieu à cause d'un temps incertain, il y aura une journée habituelle d'animation.



Dossier en ligne et inscription Création ou mise à jour

Veillez contacter de vive voix le Service des loisirs et de la culture avant de procéder à vos inscriptions (coordonnées à l'endos) si vous êtes dans l'une des situations suivantes:

- Vous effectuerez votre première inscription en ligne auprès du Service des loisirs et de la culture;
- Votre famille compte un nouveau membre;
- Vous devez ajouter la date de naissance ou le numéro d'assurance maladie de votre enfant;
- Vous n'êtes pas capable d'accéder à votre dossier en ligne existant actuellement.

Tarifification familiale^B

Profitez de la politique de tarification familiale! L'inscription la plus dispendieuse demeure payable à 100 %, la seconde inscription la plus élevée est payable à 75 % et les suivantes le sont à 50 %.

^B Certaines conditions s'appliquent.



Matériel quotidien: À chaque jour (journées régulières ou sorties), les enfants inscrits au camp de jour doivent apporter les items suivants dans leur sac à dos:
lunch, bouteille d'eau, deux (2) collations, costume de bain, serviette, sac en plastique et crème solaire.

- Lors des sorties, le port du chandail du camp est obligatoire.
- Prenez note qu'il n'y a pas de micro-ondes, ni d'eau chaude pour les lunchs et collations.
- Nous recommandons aux parents des enfants ne sachant pas nager de prévoir une ceinture de sécurité pour les sorties à la piscine, plage ou glissades d'eau.

Vélo et casque (8 ans et plus) :

Lorsque l'activité nécessite un déplacement à vélo, votre enfant devra porter un casque protecteur. Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de vous assurer que son vélo est en bonne condition.



Règlements et discipline: En s'inscrivant aux activités du camp de jour, le parent et l'enfant s'engagent à respecter les règlements suivants:

- Je participe aux activités proposées;
- Je respecte les autres dans mes paroles et dans mes gestes;
- Je respecte mon environnement ainsi que le matériel;
- J'écoute les animateurs et je respecte leurs consignes;
- Je reste avec mon groupe en tout temps.

Les règlements devront être acceptés par le parent lors de l'inscription et sont disponibles sur le site Internet.

Sanction: Le Service des loisirs et de la culture se réserve le droit de retourner à la maison un enfant qui nuirait au bon déroulement des activités et ce, sans remboursement. Dans ce cas, le parent sera contacté et devra venir chercher son enfant.

Semaine 9 - 19 au 23 août 2019 - 60 places disponibles Service offert à la journée par notre équipe d'animation

Lundi 19 août	Mardi 20 août	Mercredi 21 août	Jeudi 22 août	Vendredi 23 août
Journée au camp et jardin	Sortie à 	Journée au camp	Activité d'envergure avec fournisseur	Journée au camp et jardin
TARIF				
15 \$	25 \$	15 \$	20 \$	15 \$